

ANNEXE 1

COVID-19 - Conduite à tenir face à une demande de visite

Date : 20/03/2020

| | SECTEUR D'ACTIVITÉ NÉCESSAIRE | AUTRE SECTEUR D'ACTIVITÉ |
|--|--|--|
| Visite d'information et de prévention initiale | Planifiable dans un délai de trois mois, sauf nuit et moins de 18 ans PRIORITAIRE en téléconsultation ou physique | Planifiable dans un délai de trois mois |
| Visite d'information et de prévention périodique | DIFFÉRABLE | DIFFÉRABLE |
| Examen médical d'aptitude à l'embauche | PRIORITAIRE en téléconsultation ou physique | Appel téléphonique systématique, pour évaluer l'urgence |
| Examen médical d'aptitude périodique | DIFFÉRABLE | DIFFÉRABLE |
| Visite intermédiaire entre deux examens d'aptitude médicale | DIFFÉRABLE | DIFFÉRABLE |
| Visite intermédiaire entre deux examens médicaux d'aptitude | DIFFÉRABLE | DIFFÉRABLE |
| Visite de préreprise | Appel téléphonique systématique, pour mesurer la vulnérabilité et l'urgence | Appel téléphonique systématique, pour mesurer la vulnérabilité et l'urgence |
| Visite à la demande | Appel téléphonique systématique, pour évaluer l'urgence | Appel téléphonique systématique, pour évaluer l'urgence |

Visite de reprise

PRIORITAIRE en téléconsultation ou physique

Appel téléphonique systématique,
pour évaluer l'urgence